

Assemblée ordinaire du cercle électoral du Jura bernois de la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB) le mercredi 23 mars 2016 à 17h30 à l'École Primaire de Tavannes

Présidence : M. Alain Jobé, président

Présences : une dizaine de membres et 2 invités, Jürg Oesch et Aurèle Schleppey, de la commission administrative

Excusés : Pierre Leuthold, Jacqueline et Gérard Paratte, Jacques Paroz

1 Souhaits de bienvenue, organisation

Le nouveau président Alain Jobé salue l'assistance. Il présente Peter Gasser, délégué, Hans Bexkens, secrétaire et Francis Baour, vice-président de l'assemblée générale CACEB.

Le président indique vouloir élire, si possible, 6 délégués.

Le président donne des explications concernant le droit de vote à l'assemblée. Présents dans la salle sont quelques membres du cercle Bienne-Seeland (en tant qu'invités), « parce qu'ils ne reçoivent aucune information dans leur cercle ! »

Changement de l'ordre du jour: point 4 et point 7 seront inversés.

Changement accepté par l'assemblée.

Le président signale la présence de représentants de la Commission administrative, M Aurèle Schleppey et M Jürg Oesch.

Il remercie chacun d'être venu.

2. Procès-verbal de l'assemblée de 22 avril 2015

Le procès-verbal est adopté sans modifications.

3. Procès-verbal de l'AD extraordinaire de 1er février 2016

Ce PV est pour l'instant seulement consultable sur le site SEJB.

Le président reprend quelques informations, notamment l'historique des évènements.

Le procès-verbal est adopté sans modifications à l'unanimité et avec remerciements au secrétaire.

4 Informations

Parole est donnée à Aurèle Schleppey, qui présente des chiffres de la CACEB de l'année 2015, avec explications:

Performance 2014: 8,9%; 2015: 0,9%. En baisse, cela est dû aux taux négatifs de placements et au franc fort, entre autres.

Le nombre d'actifs a légèrement baissé, le nombre de bénéficiaires a augmenté.

Actifs: 6'833 millions à gérer dans un marché d'actions difficile, les obligations ne rapportent rien. F.B. : au moins le canton remplit ces obligations maintenant et dit que beaucoup de collègues ne savent pas que la CACEB peut octroyer des hypothèques favorables aussi aux non-membres!

A.S. précise que la CACEB ne fait pas des investissements directs dans des immeubles à construire.

P.G.: Insiste sur la bonne performance de la CACEB à long terme, la meilleure caisse depuis plusieurs années, selon lui. Il explique que ceux qui sont les plus touchés par les cotisations d'assainissement sont les affiliés entre 50 et 62 ans et non les jeunes suite à la décision du Grand Conseil consistant à atteindre le taux de couverture de 100% en 20 ans !

P.G. ne pense pas que le placement dans un 3e pilier est une bonne idée, comparé à la CACEB !

J. O. dit que le rendement de 0,9 est relativement bon, vu la situation.

Élections AD

Le président explique la nouvelle répartition des délégués comme décidée à la dernière AD CACEB.

Le cercle du Jura bernois a droit à 6 délégués (dont 1 retraité). Nous gagnons donc 2 sièges!

F.B. indique que, pour les francophones, une place au bureau est garantie.

Le président explique que chaque cercle a droit à un minimum incompressible de 3 délégués. A cela s'ajoutent, pour le Jura bernois, 2 délégués supplémentaires par rapport au nombre d'affiliés du cercle.

Le président dit, ensuite, qu' une personne retraitée devrait être élue par l'assemblée et explique que l'AD de la CACEB du mois de mars a décidé que les retraités seront désormais représentés par 10 délégués, 1 par cercle.

Le cercle du Jura bernois aura donc droit à 6 sièges (5 actifs et 1 retraité) pour un total de 74 sièges (avant 90). Notre cercle prend de l'importance: 6 sur 74 contre, avant, 4 sur 90!

Le président propose de continuer avec les 4 délégués actuels: Francis Baour, Peter Gasser, Hans Bexkens et le président.

Le président et vice-président d'un cercle doivent être impérativement des membres actifs, ce qui n'est pas exigé pour le secrétaire.

5. Élection

Le président annonce que F.B., retraité, P.G., H.B. et A.J. se représentent, deux postes de délégués restent donc vacants. Seuls des candidats présents peuvent être élus par les ayants droit également présents (vote par correspondance ou procuration n'est pas possible)!

Le président explique les obligations et autres modalités (remplacements, frais de déplacement, formation continue, etc.).

Hans-Ruedi Gasser et Annelise Cuadros se portent candidats.

Les 6 candidats sont élus à l'unanimité.

(Ayants droits de vote: 12)

Peter Gasser propose d'élire Alain Jobé, président; Hans-Ruedi Gasser, vice-président et Hans Bexkens, secrétaire.

La proposition est acceptée par une levée de mains à l'unanimité.

6. Ordre du jour de l'assemblée de délégué de la CACEB du 18 mai 2017 à Berne.

Le président commente l'ordre du jour.

Point 7: Élections à la vice-présidence: Alain Jobé se porte candidat.

Point 8: Les délégués élisent les 4 représentants des employés à la commission administrative.

7. Propositions

P.G. pense déposer une motion l'année prochaine concernant les francophones de Bienne.

8. Divers

F.B. conseille à tout le monde de s'informer, entre autres en consultant le magazine "NEXUS", qui est aussi téléchargeable sur le site de la CACEB.

AJ invite l'assistance à un petit apéritif et remercie tout le monde de leur présence.

Fin de l'assemblée: 18h53

CERCLE ÉLECTORAL DU JURA BERNOIS

Le président:

Alain Jobé

Le secrétaire:

Hans Bexkens